

Non à un projet éolien qui n'a que le nom d'écologique. Le fait que cette énergie intermittente oblige le maintien de centrales électriques polluantes pour suppléer à la demande de puissance.

Evoquons aussi la ruine du paysage.

Les retombées économiques escomptées qui profiteront qu' aux promoteurs et investisseurs (primes et subventions).

Malheureusement les frais de fonctionnement et d'entretien seront à la charge des collectivités en fin de concessions privées.

Alors non merci, luttons contre un gaspillage croissant et pour une utilisation raisonnée de l'énergie.

Mr/Mme Fretault Daniel, 17 rue du Château, 72290 Ballon St Mars

Courriel du 23/10/17 à 12h10